

**LIAGE OU COREFERENCE EN MEREZON, PARLER ABRON.
(LANGUE KWA DE COTE D'IVOIRE.)**

Kossonou Kouabena Théodore
Université de Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)
coskoth@yahoo.fr

Résumé

La théorie du liage est basée sur une relation structurale qu'entretiennent deux éléments à l'intérieur d'une phrase. Elle se manifeste, en mêrêzon, à travers les relations de coréférence qui existent entre l'anaphore (n̄ - h̄) « se », le pronom (n̄) « lui » ou la R-expression d'avec leurs antécédents respectifs dans leurs structures syntaxiques. Ainsi, une phrase ou une proposition est bien formée dans la langue, selon cette théorie, si l'anaphore et son antécédent se trouvent dans la même catégorie gouvernante ou domaine locale. Cette catégorie gouvernante est soit un NP ou IP minimale dans laquelle l'anaphore apparaît. Ce qui justifie leur coïndication. En outre, l'anaphore ne peut avoir de référent indépendant dans la phrase. Elle reçoit son référent d'un antécédent situé à l'intérieur de la même phrase ou proposition. Le pronom est, quand à lui, libre dans la plus petite proposition qui le contient et qui constitue son domaine de liage minimal. Ainsi, le pronom se réfère à une entité différente. Il ne peut être coïndicé. Le pronom est donc non lié localement. Cependant, s'il doit être lié, cela se manifeste à l'extérieur de son domaine local de liage. Enfin, la R-expression ou l'expression référentielle du mêrêzon est un NP sujet ou objet qui n'est jamais lié. Elle sélectionne une entité extérieure. Toute coïndication rend la phrase, dans laquelle elle apparaît, illicite.

Mots clés : Liage, anaphore, R-expression, antécédent, catégorie gouvernante.

Abstract

The Classical Binding Theory is based on a structural relationship that links two elements in a sentence. It is expressed, in mêrêzon, through the relationship that exists between the anaphor (n̄ - h̄) “self” the pronoun (n̄) “him” or the R-expressions with their respective coreferences in their syntactic structures. Therefore, a sentence or a clause is well-built in the language, according to this theory, if the anaphor and its coreferent are in the same governing category or local domain. This governing category is either a NP or minimal IP in which the anaphor appears. It is what justifies the fact that they are coindexed.

Moreover, the anaphor cannot have its independent referent in the sentence. It receives its referent from an index located in the same sentence or clause. The pronoun, as far as, it is concerned is free in the smallest clause that contains it and which constitutes its domain of minimal binding.

Therefore, the pronoun refers to a different entity. It cannot be coindexed. The pronoun is therefore not bound locally. Nevertheless, if it must be linked, that will be expressed outside its local domain of binding. At last, the R-expression or the referential expression of mêrêzon is a NP, subject or object that is never bound. They select an external entity. Whenever it is coindexed, it makes the sentence in which it appears illicit.

Key words: Binding, anaphor, R-expression, referent, governing category.

**REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE
SUDLANGUES**

N° 12 - Décembre 2009

<http://www.sudlangues.sn/> ISSN :08517215 BP: 5005 Dakar-Fann (Sénégal)

sudlang@refer.sn

Tel : 00 221 548 87 99

INTRODUCTION

Heageman (1991) à la suite de Chomsky (1986), définit le liage comme une relation structurale entretenue par deux éléments à l'intérieur d'un domaine local (D). Cette relation est définissable en termes de C-Commande, tel que si un constituant A lie un autre constituant B, c'est que A C-Commande B, et A et B sont coïncidés. En effet, A C-Commande B si le premier nœud branchant qui domine A domine également B, et A ne domine pas B et B ne domine pas A.

Ensuite, A et B sont coïncidés, implique que la sémantique les traitera comme coréférents. En d'autres termes, la théorie du liage détermine les conditions dans lesquelles les constituants syntaxiques doivent être reliés et ceux qui ne doivent pas l'être dans une phrase. Bien plus, elle précise les modalités de liage des constituants syntaxiques liables. Ainsi, les constituants susceptibles d'être liés par leurs antécédents en mërêzon sont les anaphores, les pronoms et les R-expressions. Dans une étude sur la polyfonctionnalité du pronom $n_1 \leftrightarrow 0$ en mërêzon (Kossonou 2010), nous précisons qu'il s'agit d'une relation structurale entretenue par deux éléments à l'intérieur d'une phrase. Enfin, nous disons que la théorie du liage détermine les conditions d'une bonne formation syntaxique. Dans cet article, qui fait suite à notre thèse sur la description systématique de cette langue, nous voulions montrer comment le liage ou la coréférence se génère-t-il ? Comment identifier, surtout, les pronoms anaphoriques des autres pronoms ? Quelles sont les contraintes et principes qui les régissent ?

I-IDENTIFICATION DES PRONOMS SELON LA COREFERENCE.

Dans la langue mërêzon, nous avons relevé deux types de pronoms : les pronoms personnels abrégés (P) et les anaphores désignées par la lettre (A), par convention universelle. Le pronom (P) peut être employé dans une phrase pour désigner par exemple, quelqu'un ou une personne présente au moment de l'énonciation ou connu des interlocuteurs. Ainsi le pronom P sera identifié comme ayant son référent libre et indépendant. Par conséquent il peut être lié, comme ne pas être lié. Cependant, s'il est lié, il doit être libre dans sa plus petite proposition qui le contient. Par contre, le pronom A (l'anaphore) acquiert sa valeur référentielle d'un antécédent qui doit être présent dans l'énoncé. C'est ainsi que Radford (1997 p.492) l'identifie comme suit:

« an expression which cannot have independent reference, but which must take its reference from an antecedent (expression which it refers to) within the same phrase or sentence ».

En français, nous avons : *« une expression qui ne peut avoir de référent indépendant, mais qui doit tirer sa référence d'un antécédent (expression à laquelle elle se réfère) à l'intérieur de la même proposition ou phrase ».* C'est pourquoi, identifiés comme tels, l'on se rend compte que là où une anaphore et un pronom sont acceptables, leur interprétation diffère. Pour s'en convaincre, observons les exemples en (1) ci-dessous :

- (1) a - [NP àdú [IP á hú nĩ]]
 /Adou/Acc/voir/lui/
 « Adou l'a vu »

- b - [NP àdú [IP á hú nĩ- hũ]]
 /Adou/Acc/voir/lui-corps/
 « Adou s'est vu » (lui-même dans un miroir).

Selon les principes de bonne formation du liage, les NP *nĩ* (objet) et *àdú* (sujet) dans l'énoncé (1a) ne peuvent pas coréférer c'est-à-dire désigner la même personne ou avoir les mêmes indices (coïndicés) comme ici en (2) :

- (2) a - * àdú_i á hú nĩ_j
 « Adou l'a vu »

Comme annoncé, le pronom *nĩ* désigne quelqu'un extérieur dans l'énoncé, qui n'est pas *àdú* c'est-à-dire *nĩ* réfère à un NP qui n'est pas présent dans l'énoncé, un NP indépendant. Pour avoir un énoncé correct le référent *àdú* doit être indépendant comme en (2b). Par conséquent, ils portent des indices différents (i...j).

- b - àdú_i á hú nĩ_j
 « Adou_i l'_ja vu »

Cependant, dans l'énoncé (1b) repris ici en (2c) : *àdú á hú nĩ-hũ* (Adou s'est vu), les NP *nĩ-hũ* (objet) et *àdú* (sujet) doivent être obligatoirement coréférentielles. Ainsi, *nĩ-hũ* acquiert sa valeur référentielle de *àdú* son antécédent présent dans l'énoncé. Ils désignent la même personne. C'est dire que *nĩ-hũ* reçoit son contenu sémantique de *àdú* qui est son antécédent et avec qui il doit être coïndicé. Pour qu'ils soient coïndicés, *nĩ-hũ* et *àdú* doivent être non-distincts en traits de personnes, nombre.

La coïndiciation est une règle qui relie une anaphore à son antécédent c'est-à-dire qui « relie X et Y » conformément à la condition des propositions tensées et la condition du sujet spécifié. (cf.15)

- (3) a- àdú_i á hú nĩ_i-hũ_j
 « Adou_i, s'_iest vu » (lui-même)

En revanche, si les indices diffèrent tel qu'en (3b), la phrase devient incorrecte, selon les principes de bonne formation. Puisque le défaut de coréférence engendre des structures agrammaticales. Dans la mesure où une anaphore ne peut avoir de référence indépendante ou encore une phrase est exclue lorsqu'elle contient une anaphore qui n'a pas d'antécédent.

- * b - àdú_i á hú n̄́-h̄́_j
« Adou_i, s_j'est vu' »

Au total, l'anaphore doit être liée par son antécédent qui est le lieu. Le pronom quant à lui, doit être libre et indépendant.

Les catégories syntaxiques telles que nom (N) verbe (V) peuvent être remplacées par des matrices de traits. La catégorie N, par exemple, peut être analysée comme étant composée de deux traits (binaires) [+N] et [-V]. Par analogie, Radford (A) (1999) a proposé que les trois types de NP à savoir l'anaphore, le pronom et la R-expression peuvent aussi être interprétés par des matrices de traits (4) : ce sont ces traits qui les différencient les uns des autres.

- (4) a – Réciproque et réfléchis
[+ anaphore ; - pronominal]
- b – Pronom
[- anaphore ; + pronominal]
- c – R-Expression
[- anaphore ; - pronominal]

II- ETUDE SYNTAXIQUE DE L'ANAPHORE

2.1 La catégorie gouvernante du pronom A

Dans cette partie, l'accent sera mis sur le pronom anaphorique A. En effet, dans un article paru sur le pronom personnel n̄́ de la langue (Kossonou 2010), nous avons abordé de façon plus ou moins explicite la syntaxe de ce pronom. Cependant, nous en ferons un bref rappel en fin de section dans notre étude.

Le pronom A peut être représenté comme :

- (5) X h̄́

/x/ corps/ qui littéralement pourrait être traduit « Corps de x » (Mel-1994) dans la langue m̄̀r̄̀zon. X renvoie à un pronom (sujet) auquel l'on postpose h̄́ (corps). Autrement dit, le nom h̄́ est précédé d'un personnel complétant à la personne voulue. Ce qui donne les pronoms réfléchis suivants en (6):

- (6)

	Singulier	Pluriel
1 ^{ère} personne	m̄́-h̄́ (je + corps)	j̄̀-h̄́ (nous + corps)
2 ^e personne	w̄́-h̄́ (toi + corps)	h̄́-h̄́ (vous + corps)
3 ^e personne	n̄́-h̄́ (lui + corps)	b̄́-h̄́ (ils + corps)

En général, sont appelées anaphores dans la théorie du liage ou coréférence, les pronoms réfléchis et les pronoms réciproques qui ne peuvent avoir de référent indépendant et qui doivent recevoir leur référence d'un antécédent à l'intérieur de la même phrase.

C'est ce que nous interprétons en ces termes suivants :

(7) « β est la catégorie gouvernante de α , si β est le NP ou IP minimal contenant α et un gouverneur pour α ».

Nous justifions cela à travers les exemples (8) :

(8) a – k̀isí nīm [s̀éè àdú_i à pírà [n̄́–h̄́]_i]
/Kissi/savoir-HAB/COMP/Adou/Acc/blessier/lui+corps/
« Kissi sait que Adou_i s_i'est blessé »

b - *k̀isí_i nīm [s̀éè àdú à pírà [n̄́–h̄́]_i]
/Kissi/savoir-HAB/COMP/Adou/Acc/blessier/lui+corps/

En (8a) l'anaphore est gouvernée par antécédence par son lieu qui se trouve dans son domaine de gouvernement. Ainsi, l'anaphore n̄́–h̄́ ne peut avoir de référent extérieur (c'est-à-dire un NP extérieur à IP). En m̀êr̀ezon, IP est le domaine local du liage.

L'anaphore n̄́–h̄́ (8a) doit nécessairement être le sujet de la proposition qui est mise entre crochets, c'est-à-dire enchâssée et qui est son domaine local comme l'atteste (8a). En revanche, il n'est pas admis que « n̄́–h̄́ » ait pour antécédent « k̀isí » (kissi), sujet de la proposition (8b). La coindiciation de n̄́–h̄́ à k̀isí rend ainsi la proposition illicite et partant de ce fait (8b) viole le principe A du liage qui stipule que : « les NP pourvus de traits [+anaphore] ; [-pronominal] doivent être libres dans leur catégorie gouvernante ». Radford (1999).

Certes, l'anaphore n̄́–h̄́ et son antécédent àdú doivent être proches, dans le même domaine du liage (c'est-à-dire dans sa catégorie gouvernante (G.C.)). Mais, l'antécédent àdú doit précéder l'anaphore (9a) et non l'anaphore qui doit précéder son antécédent (9b). C'est d'ailleurs le point de vue de Fiengo (R) et de Lasnik (H) (1974. p.447-468) qui clarifient de façon plus précises que : « l'antécédent d'une anaphore liée doit précéder l'anaphore ou la C-Commander asymétriquement ». C'est ce que nous illustrons par les exemples en (9) :

(9) - k̀isí nīm [s̀éè àdú_i à pírà [n̄́–h̄́]_i]
« Kissi sait que Adou_i s_i'est blessé » (lui-même)

(10) - * k̀isí nīm [s̀éè [n̄́–h̄́]_i à pírà àdú_i]
« Kissi sait que s_i'est blessé Adou_i » (lui-même)

L'énoncé (9) respecte le principe A précédemment invoqué. Cependant (10) est illicite dans la mesure où $\eta\grave{\iota}\text{-}h\grave{\iota}$ vient avant $\grave{a}d\acute{u}$, son antécédent. Pour plus d'explications, nous pouvons nous appuyer toujours sur le point de vue de Fiengo (R) et Lasnik (H) (op.cit.) ; qui avancent aussi que dans le domaine local du liage, l'antécédent doit également C-commander l'anaphore. Pour s'en convaincre, nous analyserons les exemples (11a) (11b) et (11c) ci-dessous :

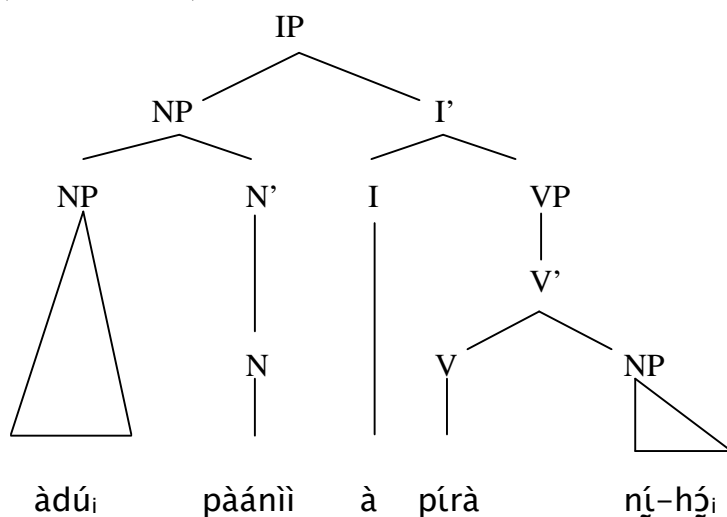
(11) a - * $\grave{a}d\acute{u}_i$ $p\grave{a}a\grave{n}\grave{i}\grave{i}$ \grave{a} $p\acute{i}r\grave{a}$ $\eta\grave{\iota}\text{-}h\grave{\iota}_i$
 /Adou/manœuvre /Acc/blesser/lui+corps/
 « Le manœuvre de [Adou]_i s'_i'est blessé »

b - $\grave{a}d\acute{u}_i$ \grave{a} $p\acute{i}r\grave{a}$ $\eta\grave{\iota}\text{-}h\grave{\iota}_i$
 Adou_i s'_i'est blessé ».

c - [IP[NP_i [NP_i $\grave{a}d\acute{u}$] $p\grave{a}a\grave{n}\grave{i}\grave{i}$ \grave{a} $p\acute{i}r\grave{a}$ $\eta\grave{\iota}\text{-}h\grave{\iota}_j$]

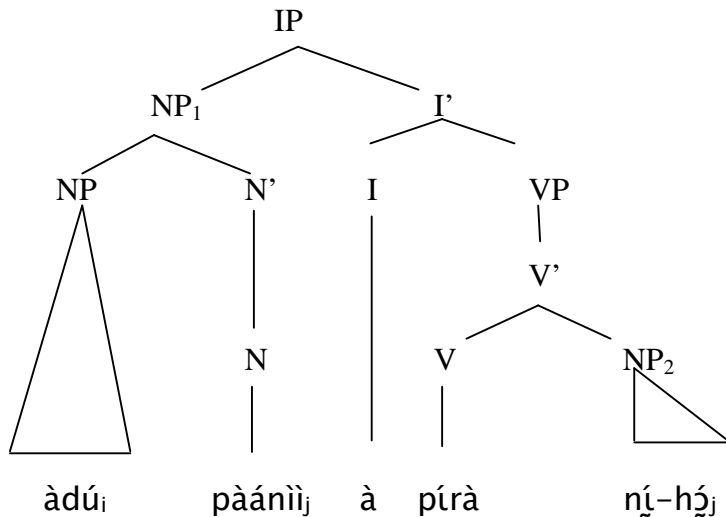
L'anaphore $\eta\grave{\iota}\text{-}h\grave{\iota}$ en (11a) et son antécédent sont certes proches et dans le même domaine du liage tout comme (11b). Pourtant, (11a) est agrammatical car ne respectant pas le principe A du liage. Pour justifier cela, nous comparons (11a) et (11c). L'antécédent de l'anaphore en (11c) n'est pas NP_i [$\grave{a}d\acute{u}$] mais plutôt NP_j [[$\grave{a}d\acute{u}$ $p\grave{a}a\grave{n}\grave{i}\grave{i}$]] qui contient NP. Ainsi, pour une analyse plus explicite nous nous appuyons sur les relations structurales existantes entre l'antécédent et son anaphore, au travers des représentations graphiques des énoncés (11a) et (11c) en (12):

(12) a*)



« Le manœuvre [d'Adou]_i s'_i'est blessé »

b -



« Le manoeuvre_j d'Adou_i s'_iest blessé »

La relation structurale entre l'antécédent et l'anaphore $nǐ-hǔj$ doit se définir en termes de C-commande. L'antécédent «àdú pàánìj» doit C-commander l'anaphore $nǐ-hǔj$. Pour l'analyse nous faisons recours à Radford (1999-p.75-77) qui utilise la métaphore de la « *station de train* » pour expliquer la condition de C-Commande dans la théorie du liage. Ainsi, avance-t-il, qu'un nœud X C-Commande un autre nœud Y, si l'on peut partir de X à Y, en empruntant un « *southbound-train* » (train venant du nord), descendre à la première station et aussi emprunter au même moment un « *southbound-train* » (train venant du sud), sur une ligne différente.

En conformité à l'analyse métaphorique de Radford, la condition de C-Commande du liage peut s'appliquer en mêmêzon.

En effet, le nœud NP1 contenant «àdú pàánìj» peut C-Commander le nœud NP2 contenant, pour sa part, l'anaphore « $nǐ-hǔj$ ». Car en suivant les nœuds comme étant des « *stations de train* », nous pouvons dire que le NP1 «àdú pàánìj» C-Commande le NP2 « $nǐ-hǔj$ », dans la mesure où si nous empruntons un « *southbound-train* » en NP1 et descendre à la première station (IP), nous pouvons donc rattraper un « *southbound-train* » pour NP2 (via I' et VP). Comme tel, (12b) est grammatical en interprétant «àdú; pàánìj;» comme l'antécédent de « $nǐ-hǔj$ ». L'énoncé (11a) est donc illicite et (11c) acceptable dans la langue au terme du principe de C-commande.

2.2-Les contraintes de localité ou domaines de localité.

L'antécédent d'une anaphore ne doit pas être éloigné. Il doit être dans le même domaine local, c'est-à-dire le domaine du liage. Bien plus, l'anaphore ne doit être localement liée. C'est ce que Heageman (1991) énonce comme suit :

- (13) « *The antecedent must be bound in same local domain, the binding domain. The reflexive must be locally bound* »¹.

Cette contrainte énoncée par Heageman est explicitée par deux conditions de bonne formation connue sous les noms de :

- (1 4) - *La condition du sujet spécifié (specified sujet condition (SSC)).*

La condition du sujet spécifié (SSC) a été élaborée par Chomsky (1965) puis modifiée et rénovée par Kayne (1969) ; Lasnik et Uriagereka (1988).

Pour Kayne (1969) : « *Aucune règle ne peut mettre en relation X et Y dans la structure :*

- (15) X ... [_s ... Z ... - WYV] ... où Z est le sujet de WYV, et X sujet(s) de la phrase matrice et (enfin) Y le pronom coréférentiel avec ce sujet ».

Pour être plus explicite, aucun sujet ne doit s'interposer entre le lieur et le constituant lié. Ainsi, Z s'interpose entre X et Y ssi Z C-commande Y et ne C-commande pas X. Conformément à la condition SSC énoncé, Kayne part d'un premier exemple (16a) :

- (16) a- * on lui_i a fait tomber [des pierres sur la tête_i]

Qu'il qualifie d'illicite car la SSC devrait empêcher la coindication de « la tête » à « lui », en analysant « lui » comme X, « la tête » comme étant Y et « des pierres » le sujet enchâssé, comme Z. Ensuite, un deuxième exemple, cette fois-ci, respectant le SSC : (16b) :

- b – Le soleil lui_i a fait rougir la peau_i

Il considère (16b) acceptable puisque la SSC n'empêche pas « la peau » d'être coïncidé à « lui » dans la mesure où « peau » est lui-même sujet du S enchâssé.

Sans faire du concordisme, nous disons que la condition du sujet spécifié (SSC) telle que énoncée n'est nullement démentie par les faits du mêtêzon :

- (17) a- *kìsì_i nīm [sɛ̀ɛ̀ àdú à pírà [nǐ-hǐ]_i]
/Kissi/savoir-HAB/COMP/Adou/Acc/blesset/lui+corps/

1-L'antécédent doit être lié dans le même domaine local, domaine du liage. Le pronom réfléchi (anaphore) doit être localement lié.

En effet, la SSC empêche la coindiciation de $n\acute{u}-h\grave{u}$ à $k\grave{is}\acute{i}$. Cela pourrait se vérifier en analysant $k\grave{is}\acute{i}$ comme X, sujet de la phrase matrice et l'anaphore comme Y, pronom coréférentiel avec ce sujet, et « $\grave{a}d\acute{u}$ » le sujet qui est enchâssé comme Z. En d'autres termes, (17a) est illicite puisque « $\grave{a}d\acute{u}$ » (sujet de la proposition enchâssée) est interposé entre « $k\grave{is}\acute{i}$ » (sujet de la proposition matrice), et $n\acute{u}-h\grave{u}$. L'inacceptabilité de (17a) relève de la SSC. Cependant, la proposition (8a) est acceptée, selon le même principe. Elle respecte, en effet la SSC, car nous n'avons pas de sujet interposé entre $\grave{a}d\acute{u}$ et $n\acute{u}-h\grave{u}$, le constituant lié. Pour tout dire, le domaine du liage de l'anaphore $n\acute{u}-h\grave{u}$ est la proposition enchâssée c'est-à-dire (17):

(17b) ... [s \acute{e} è $\grave{a}d\acute{u}$; à $p\acute{r}\grave{a}$ [$n\acute{u}-h\grave{u}$]_i]

En d'autres termes, si (17a) est mal formé c'est parce que $n\acute{u}-h\grave{u}$ ne peut avoir d'antécédent hors de sa catégorie gouvernante (G.C.) La coindiciation de « $k\grave{is}\acute{i}$ » et de « $n\acute{u}-h\grave{u}$ » atteste la violation aussi bien de la SSC que de TSC (condition des phrases à temps fini).

Donc, pour que la proposition en (17a) soit bien formée, l'antécédent doit se trouver dans la G.C. c'est-à-dire être lié dans la proposition enchâssée comme en (17b). En dehors de son domaine local, nous notons que l'anaphore dans cette langue ne peut avoir de relation anaphorique avec un antécédent quelqu'un soit la nature.

Nous voulons préciser qu'en (17b), l'antécédent « $\grave{a}d\acute{u}$ » C-commande $n\acute{u}-h\grave{u}$. Par conséquent, $k\grave{is}\acute{i}$ ne saurait être l'antécédent de l'anaphore $n\acute{u}-h\grave{u}$.

En résumé, l'anaphore en m \acute{e} r \acute{e} zon doit être localement liée dans son domaine du liage, selon les contraintes de la condition du sujet spécifié (SSC) et de la condition des phrases à temps fini (TSC). Pour Chomsky (1986) le domaine du liage ou catégorie gouvernante de l'anaphore A est un NP ou IP minimal contenant le pronom A, ainsi qu'un gouverneur de A et un sujet. Au vu de ce qui précède, nous confirmons que ce principe également respecté dans la langue

2.3 Le pronom P ($n\acute{u}$) et Les expressions référentielles (R-Expression)

Les pronoms P de la théorie du liage sont les pronoms qu'on rencontre en position NP. Ils sont pourvus de traits [-anaphores ; + pronominal] et sont soumis au principe B du liage qui stipule que : « *Un pronom de type P est libre dans son domaine de liage minimal c'est-à-dire un pronom P doit être libre dans la plus petite proposition qui le contient* » Radford(1999) Selon les conditions de bonnes formations, le pronom P est libre dans sa phrase. Pour Mel (1994), il peut tirer sa référence de la deixis ou du contexte.

Le pronom dans le liage doit être, à l'instar de l'anaphore, défini en termes de C-command. Nous l'avons observé en (11) en (12).

La limite du domaine de liage du pronom correspond à celle de l'anaphore. Dans la mesure où le pronom doit être libre dans sa catégorie gouvernante (G-C) et que l'anaphore doit y être liée. La syntaxe du pronom P respecte la contrainte suivante élaborée par Chomsky en (18) :

- (18) (i) - *un pronom doit être libre dans sa catégorie gouvernante (G-C).*
 (ii) - *une catégorie gouvernante est le domaine minimal contenant le*
Pronom, son gouverneur et sujet argument ou sujet (AC – grand sujet).
 (iii) - *le pronom P est libre et non lié.*

Enfin Les expressions référentielles ou R-Expressions que nous définissons comme étant des NP qui sélectionnent directement leur référent dans l'univers du discours : les NP lexicaux, les traces des mouvement-R, ou mouvement-Wh. Les R-expressions sont différentes des anaphores et des pronoms. Elles peuvent être identifiées par les traits : [- anaphore ; - pronom]. C'est-à-dire qu'elles ne sont ni anaphores, ni pronoms.

Ils sont régis par le PRINCIPE C du liage qui stipule selon Heageman (op.cit.) que (19) :

- (19) *Une R – expression doit être libre.*

Les NP, «kìsí» et «àdú» en tant que des R-expressions seront libres dans les constructions ci-dessous en (20) :

- (20) a - k̀isí_i á c̀á àdú_j
 /Kissi/Acc/saluer/Adou/
 « Kissi_i a salué Adou »_j
- b – * k̀isí_i á c̀á àdú_i
 « Kissi_i a salué Adou_i »
- c – * m̄a_i c̀á àdú_i
 /je+Acc/saluer/Adou
 « j_i'ai salué Adou_i »
- d – k̀isí_i á c̀á n̄́_j
 « Kissi_i l_i'ai salué »

Les structures (20b) et (20c) sont rejetées car la R-expression qui s'y trouve est lié. Alors qu'il doit être libre comme en (20a) et (20d). En (20d), le pronom n̄́_j et la R-expression k̀isí ont des référents différents.

Qu'en est-il des relations de liage entre un pronom P et sa R-expression ? Avant toute explication, observons l'exemple (21) ci-dessous :

- (21) a – [kìsì_i nīm [sɛ̀ɛ̀ ó_{i/j} dìdí] páá]
 /Kissi/savoir/Comp/3SG/manger/beaucoup/
 « Kissi_i sait qu'il_{i/j} mange beaucoup »

Le pronom [ó] peut être lié par la R-expression kÌSÍ puis qu'elle est hors de la catégorie gouvernante (G.C) du pronom, domaine dans lequel il doit être libre selon Radford (1999). Ce faisant, nous observons que le pronom [ó] ne peut C-commander kÌSÍ même si les deux NP, (kÌSÍ et le pronom ó) sont coïncidés. Le pronom ne relie donc pas la R-expression. Par conséquent, kÌSÍ doit être libre au respect du principe C du liage.

En revanche, si nous inversons l'ordre du pronom et de la R-expression tel qu'en (21b), ils ne peuvent avoir le même référent. Cela dans la mesure où le pronom [ó] sélectionne une entité autre que Kissi. Donc, toute coïncidation du pronom avec Kissi entraîne un agrammaticalité de l'énoncé. Cette démarche est conforme à celle de Radford (op.cit.). C'est ce que nous attestons par l'exemple en (21b) :

- (21b) – *[ó_i nīm [sɛ̀ɛ̀_{i/j}* dìdí] pàà]
 « Il_i sait que Kissi_{jj}* mange beaucoup »

CONCLUSION

Le mêtêzon respecte les contraintes et conditions du liage ou telles que élaborées les linguistes générativistes (Heageman, Radford et Chomsky). Dans la langue mêtêzon, il se manifeste à travers les relations de coréférence qui existent entre les anaphores $\eta\acute{I}$ - $h\acute{J}$, les pronoms $\eta\acute{I}$ et les R-expressions d'avec leurs antécédents dans les structures syntaxiques. L'anaphore $\eta\acute{I}$ - $h\acute{J}$, est une expression qui ne peut avoir de référent indépendant dans une phrase. Mais qui tire sa référence d'un antécédent à l'intérieur de la même proposition ou phrase. Quand au pronom $\eta\acute{I}$, il est libre dans son domaine de liage minimal c'est-à-dire qu'il est non lié dans la plus petite proposition qui le contient. Le pronom se réfère à une entité autre que le NP. Ce qui explique leur coïncidation. Enfin, la langue respecte les contraintes qui régissent les R-expressions ou les expressions référentielles. Elles se manifestent entant que des NP. Aussi, elles sélectionnent directement leur référent dans l'univers du discours. Tout comme le pronom $\eta\acute{I}$, les R-expressions sont aussi libres dans leur catégorie gouvernante.

BIBLIOGRAPHIE

- CHOMSKY, N, (1977). « *on Wh-movement* » in *formal syntax*. P.culicover.T.wason et . Akmajan
- CHOMSKY, N, (1986). *Barriers*. Cambridge,Mass.MIT,Press.
- FIENGO, R, et LASNIK,H, 1974, « *The logical structure of reciprocal sentences in English* » in *Foundation of Language* No 9 PP.447-468 M.I.T.
- FUKUI, N, 2003, « *phrase structure* » in *The handbook of the contemporary syntactic theory*. PP.374-406. Ed. Blackwell publishing.
- HAEGEMAN, L, (1991). *Introduction to government and binding theory*. Ed. Blackwell.oxford.uk and Cambridge USA.
- KAYNE, R, (1969). *Syntaxe du français, le cycle transformationnel* (trad.par Pierre ATTAL) Ed. du Seuil, Paris.
- KOSSONOU, K .T (2006). *Description systématique du merezon parler Abron de la sous-prefecture de Transua*. Thèse de doctorat unique, Université de Cocody-Abidjan. Département des sciences du langage.
- KOSSONOU, K.T (2009). « *Langues, développement et nouvelles technologies de la communication* » in *Journal africain de communication scientifique et technologique*, Serie science sociale et humaine No 6 /Juin 2009. ISBN 26909426632-7 ed. IPNETP et GRPCI.
- KOSSONOU, K .T (2010). « *La polyfonctionnalité du morphème n̄́ de l’Abron* » in *Revue interafricaine de littérature, linguistique et philosophie : Partip’action*. Revue semestrielle. Volume 2, No1-Janvier 2010. Lomé-Togo ISSN 2071-1964
- LASNIK, H, et URIAGEREKA, (1988). *A course in G.B syntax; lectures on Binding and Empty categories*. The MIT. Press. Cambridge. Massachusetts
- MEL G, (1994). *Le mobu mri, langue aizi d’abra sous-préfecture. Etude phonologique et grammaticale*. Tome I&II. Thèse de Doctorat d’Etat, Abidjan. ILA Cote d’Ivoire.
- RADFORD, A, (1997). *Syntactic theory and the structure of English*. Ed. Cambridge, University press.
- RADFORD, R, (1999). *Syntax: A minimalist introduction*. Department of language and linguistic university of Ossex. Ed. Cambridge, University Press.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.win2pdf.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.
This page will not be added after purchasing Win2PDF.